



Réussir ses études postsecondaires :

Guide des étudiants ayant une perte auditive

Juillet 2024

www.chha.ca

75, rue Albert, bureau 901

Ottawa, Ontario K1P 5E7

Introduction

La transition de l'école secondaire à l'enseignement postsecondaire peut constituer un défi, alors il est nécessaire de s'y préparer à l'avance! Le présent guide donne un aperçu de ce à quoi il faut s'attendre et des approches à envisager pour s'adapter au monde de l'enseignement postsecondaire. Le guide offre également une trousse d'outils dont des listes de contrôle, des feuilles de travail et des emplois de temps, qui vous aideront à réussir votre transition.

Table des matières

Premiers pas au sein de votre établissement d'enseignement postsecondaire	1
Communiquer ses besoins en matière d'accessibilité.....	3
Savoir s'orienter en résidence	5
Savoir s'orienter dans la vie sociale.....	6
Accès à l'aide financière	7
Différences clés entre l'enseignement secondaire et postsecondaire	8
À quoi s'attendre et comment s'y adapter? Vu du côté étudiant!	8
Liste de contrôle de la transition à l'enseignement postsecondaire	10
Se constituer son réseau de soutien à l'accessibilité	11

Premiers pas au sein de votre établissement d'enseignement postsecondaire

Prenez notez des dates importantes!

L'inscription auprès des services d'accessibilité commence normalement dans le courant de l'été

(juillet-août) avant la rentrée officielle. Assurez-vous de vérifier les dates d'inscription aux services d'accessibilité une fois avoir confirmé votre offre d'admission à l'établissement.

Chercher à connaître le bureau des services d'accessibilité

Tous les établissements d'enseignement au Canada, financés à même les deniers publics, disposent d'un bureau des services d'accessibilité. Dans la section qui suit, vous trouverez des informations importantes sur l'inscription auprès de ce bureau et sur ce à quoi vous pouvez vous attendre.

Rendez-vous d'accueil – Se présenter fin prêt

- La mise en place de mesures d'adaptation peut prendre plusieurs semaines, et même davantage si les documents voulus ne sont pas à jour. Vous devriez alors vous inscrire auprès du bureau le plus tôt possible!
- La plupart des établissements organisent, en été, des réunions d'accueil afin que les nouveaux étudiants ayant un handicap puissent s'inscrire avant le début du premier trimestre.
- Chaque établissement a ses propres lignes directrices pour ce qui est des documents jugés pertinents et à jour. Le personnel peut vous aider à se procurer ces documents et à les faire réévaluer, le cas échéant.
- Certains établissements peuvent proposer aux étudiants, qui ne peuvent venir au campus, en personne, des réunions d'accueil par téléphone ou en virtuel.

Assurez-vous d'apporter les documents suivants à votre rendez-vous d'accueil :

- Certificat médical attestant de la perte d'audition
- Plan d'enseignement individualisé (PEI) de l'école secondaire

Mesures d'adaptation utiles :

- Prise de notes
 - Cela consiste à fournir aux étudiants, qui en bénéficient, des notes de cours (séances d'enseignement), complètes et organisées, de sorte qu'ils disposent des sujets du cours de la matière nécessaire à l'étude. Ce soutien aux étudiants, dès lors qu'ils ont du mal à prendre eux-mêmes les notes, les aide à porter leur attention sur la compréhension de la matière et la maîtrise du contenu du cours.
- Traduction en temps réel des communications (CART)
 - Le sous-titrage en temps réel donne le rendu textuel de toutes les informations verbales présentées lors d'une séance d'enseignement (cours magistraux, forums, groupes de discussion ou exposés). Bien entendu, le système de sous-titrage, y compris le système de soutien à l'enseignement, fait appel à un sous-titreur qualifié et à des logiciels ou équipements spécialisés, tels qu'un ordinateur. En général, ces systèmes varient en fonction du volume d'informations affichées, allant de résumés à la transcription intégrale (mot à mot) des propos tenus.
- Interprétation ASL
 - L'interprétation en langue des signes américaine (ASL) offre en temps réel un service de rendu des cours, des discussions ou des événements, afin que les personnes sourdes ou malentendantes puissent y participer pleinement, y contribuer et comprendre les informations communiquées. Comme mesure d'adaptation, l'interprétation en ASL facilite la communication et la rend efficace, en permettant l'égalité d'accès au contenu exprimé oralement.

- Sièges privilégiés
 - Les sièges privilégiés se disent du fait que les étudiants ou les participants, en salle de classe ou dans un espace événementiel, se voient réservés un emplacement – rapproché du professeur ou éloigné des distractions, par exemple – qui convient le mieux à leurs besoins particuliers.
- Annonces visuelles et écrites
 - Les annonces visuelles et écrites, dès lors qu'elles présentent des informations importantes sous un format accessible (diapositives ou affiches, texte écrit), assurent l'accessibilité aux personnes ayant une perte auditive ou de troubles du traitement auditif. Cette mesure d'adaptation permet à tous de recevoir et de comprendre les informations qui leur sont nécessaires.

Défis courants en salle de classe :

Étant donné que la taille des classes et les styles de communication varient dans l'enseignement postsecondaire, il importe de tenir compte des nouveaux défis qui pourraient se présenter à vous, comme les suivants :

- l'information non écrite
- le travail en groupe (en particulier en milieux bruyants)
- les changements ambiants

Communiquer ses besoins en matière d'accessibilité

Pour bénéficier de mesures d'adaptation auprès du bureau des services d'accessibilité, vous devez :

- vous identifier en tant qu'étudiant·e ayant un handicap;
- attester de votre handicap par des documents suffisants;
- suivre le calendrier de l'université pour faire établir les mesures d'adaptation.

Comme il n'appartient pas aux étudiants de faire connaître leurs besoins, ce qui suit est essentiel pour une transition réussie dans le monde de l'enseignement postsecondaire!

- Connaissance de soi
 - Bien connaître ses besoins
- Défense de ses droits/intérêts
 - Savoir communiquer ses besoins

Défendre ses droits/intérêts en classe

Faire connaître aux professeurs les mesures d'adaptation établies à son égard :

Si vous ne savez pas comment communiquer à vos professeurs vos besoins d'accès auditif, n'hésitez pas à vous servir du modèle ci-dessous!

Modèle de courriel :

Mme la Professeure ou M. le Professeur [INSÉRER SON NOM],

Je m'appelle ___ et me prépare à suivre votre cours, ___, au trimestre qui vient. Je suis inscrit.e auprès du bureau des Services d'accessibilité et je joins à ce courriel une lettre indiquant les mesures d'adaptation me concernant dans le cadre de votre cours. Du fait de mon handicap auditif, il se peut qu'il soit nécessaire de répéter les instructions en classe et le contenu du cours.

Si vous avez des questions en la matière, vous pourrez communiquer avec _____, conseillère en accessibilité, au ___.

Je vous remercie d'avance de vouloir examiner ma lettre de mesures d'adaptation. Je me réjouis à la perspective d'entamer le trimestre!

Sincèrement,
[VOTRE NOM ET N° D'ÉTUDIANT]

** Remarque : Nul n'est obligé de préciser la nature de son handicap! Toutefois, vous pouvez le faire si vous le souhaitez. **

Aborder les questions relatives aux mesures d'adaptation :

Défendre ses propres intérêts peut constituer un défi. Dès lors, il importe de réfléchir à votre style de communication et de déterminer, en la matière, les stratégies qui porteront fruit.

Avant de tenter de défendre vos intérêts, assurez-vous que vous avez bien réfléchi à ce que vous voulez faire comprendre. En guise d'essai, adressez-vous à une personne de confiance (ami.e ou autre) qui pourra peut-être vous aider à trouver un moyen de communiquer avec les personnes difficiles ou à élaborer une manœuvre.

Si la communication verbale vous met mal à l'aise, essayez de mettre par écrit ce que vous voulez dire. Cette approche a l'avantage de faire dissiper quelque peu l'anxiété de l'interlocuteur.

Vous pouvez vous servir du modèle ci-dessous dans l'éventualité où des problèmes d'accessibilité se poseraient en classe!

Modèle de courriel :

Mme la Professeure ou M. le Professeur [INSÉRER SON NOM],

Je vous écris pour demander un entretien au sujet des mesures d'adaptation me concernant.

Je vous ai envoyé, le [INSÉRER LA DATE], une lettre exposant les mesures d'adaptation et j'espérais pouvoir m'entretenir avec vous sur leur mise en œuvre dans le cadre de votre cours.

Je vous en remercie d'avance et j'espère avoir bientôt vos nouvelles.

[VOTRE NOM ET N° D'ÉTUDIANT]

Au cours du rendez-vous :

- Discutez de votre problème avec votre professeur.
 - Quel est le problème?
 - Quand le problème s'est-il manifesté?
 - Avez-vous déjà pris des mesures pour tenter de résoudre le problème?
- Discutez des solutions possibles avec le professeur.
- Élaborez un plan de résolution du problème.
- Vérifiez l'exactitude de votre compréhension du plan.
- Remerciez le professeur de son aide à la résolution du problème.

Savoir s'orienter en résidence

Prenez contact avec le personnel de votre résidence!

Si vous vivez au campus, assurez-vous que le personnel de votre résidence connaît et comprend vos besoins. Même si les mesures d'adaptation que vous ont établi les services d'accessibilité s'appliquent également en résidence, il est important que vous vous fassiez connaître auprès des membres du personnel de votre résidence, individuellement, afin qu'ils puissent mieux comprendre comment vous accompagner.

À qui devrais-je m'adresser pour élaborer un plan d'urgence? Cela va être votre coordonnatrice ou coordonnateur de résidence, qui supervise en général les affaires de la résidence, et votre conseillère ou conseiller en résidence qui supervise les affaires et activités de résidence sur un étage ou dans un secteur particulier de la résidence.

Appareils utiles à la vie en résidence

- Réveil
- Casque d'écoute
- Autocollants identifiants pour votre porte

Disponibles à la boutique de l'AMEC!

- [Clarity WakeAssure Alarm Clock – CHHA Store](#)

Savoir s'orienter dans la vie sociale

Faire partager son vécu de personne à audition déficiente

Lorsque vous entamez vos études postsecondaires, vous allez côtoyer beaucoup de personnes. Au fil des nouvelles rencontres, vous vous retrouverez probablement à expliquer encore et toujours votre déficience auditive. Cette répétition peut se révéler épuisante. Mettre son propos par écrit est l'un des moyens de changer la donne ou d'alléger ce fardeau! Vous pouvez également y ajouter une liste montrant comment on peut vous faciliter la vie dans divers contextes sociaux.

Lorsque vous parlez de votre perte auditive à vos pairs et amis, expliquez-leur comment ils peuvent vous aider à mieux les entendre. Dites-leur que, selon le contexte, ils peuvent être amenés à parler plus fort ou à se répéter. Ils peuvent aussi devoir parler plus lentement et prononcer leurs mots clairement pour vous aider à comprendre ce qu'ils disent.

En précisant vos besoins, vous pourrez faire que les personnes qui vous côtoient en viennent à créer un environnement social mieux adapté et bienveillant.

Voici, à titre d'exemple, comment vous pouvez faire entendre à vos amis vos besoins d'accès auditif :

J'entends le mieux lorsque je suis assis-e près de la personne qui parle et que je peux voir clairement son visage. Je m'en sors également mieux si la pièce est bien éclairée et qu'il n'y a presque pas de bruits de fond.

Si vous disposez d'appareils de soutien tels qu'un système de modulation de fréquence (MF/FM), il vous sera utile de le faire savoir également!

Se fixer des limites

Rappelez-vous que les vrais amis prêteront oreille à vos besoins d'adaptations si vous les évoquez! Autrement dit, évitez les amis qui ne font aucun cas de vos besoins d'accès auditif et qui vous excluent des sorties sociales.

Groupes de rencontres d'étudiants sourds ou malentendants

De nombreux établissements postsecondaires ont fait en sorte que soient créés en leur sein des groupes et des clubs d'étudiants handicapés. Ce sont là de bonnes occasions de nouer des liens sur le terrain et de prendre connaissance de nouveaux soutiens en matière d'accessibilité.

Soutiens de la communauté :

- [CHHA Young Adults Network](#)
 - Le Young Adults Network (YAN), un réseau à but non lucratif, se compose de jeunes adultes âgés de 18 à 35 ans ayant une perte auditive à divers degrés et œuvrant au maintien des liens et à la sensibilisation aux questions relatives à la perte auditive.

Accès à l'aide financière

[RAFEO](#)

- Les étudiants handicapés peuvent bénéficier d'un supplément auprès du RAFEO. À cette fin, vous devez fournir au RAFEO un document, établi par un audiologiste ou autre professionnel de la santé, attestant de la perte d'audition.

[Bourse d'études canadienne pour l'obtention d'équipement et de services](#)

- Deux régimes de soutien – Bourse d'études pour personnes handicapées (BEPH) et Bourse d'études canadienne pour l'obtention d'équipement et de services pour étudiants ayant une invalidité (BEC-ESI) – se conjuguent pour que les étudiants admissibles (étudiants à temps plein et à temps partiel) puissent se pourvoir en services et équipement admissibles au titre d'un handicap et nécessaires à la poursuite de leurs études postsecondaires.

Association nationale des étudiant(e)s handicapé(e)s au niveau postsecondaire (NEADS)

- [Programme d'aide financière de NEADS](#)
- [PrixAccès](#)
 - Conçu à l'intention des étudiant-e-s ayant un handicap, ce site Web les aide à rechercher des bourses d'études parmi les centaines qui sont offertes au Canada en soutien à l'enseignement postsecondaire.

[CHHA Scholarship Program](#)

- Le programme national de bourses de l'AMEC, s'adressant aux étudiants ayant une perte auditive, se décline en plusieurs volets en soutien à la poursuite d'études postsecondaires. La date limite exacte varie d'une année à l'autre, mais se situe, en général, entre les mois de mars et d'avril.

Différences clés entre l'enseignement secondaire et postsecondaire

Points à prendre en considération	École secondaire	Collège/Université
L'accès à l'éducation pour les étudiants handicapés est réglementé par...	La Loi sur l'éducation	La Charte canadienne des droits et libertés et la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario
Pour démontrer son handicap, l'étudiant doit...	Avoir un PEI basé sur un diagnostic formel ou une identification informelle	Avoir des documents récents (ne datant pas de plus de 3 à 5 ans) prouvant son handicap (si l'étudiant a un trouble d'apprentissage/handicap, une évaluation psychoéducative est souvent requise)
La décision de divulguer l'handicap de l'étudiant peut être prise par...	Votre parent ou tuteur (jusqu'à ce que vous ayez 18 ans)	Vous
Pour décider des mesures d'adaptation dont l'étudiant a besoin...	Les enseignants peuvent recommander diverses mesures d'adaptation à l'étudiant, souvent, tous les étudiants ayant des difficultés d'apprentissage ont accès aux mêmes mesures d'adaptation	Les conseillers en services pour étudiants handicapés passeront en revue la documentation et ne choisiront que les mesures d'adaptation propres au handicap fonctionnel de chacun
Pour aviser les enseignants de ces mesures d'adaptation...	L'éducateur spécialisé remet à chaque enseignant le PEI assigné à ses étudiants	Les services pour étudiants handicapés préparent une liste de mesures d'adaptation appropriées à remettre à chacun de leurs professeurs/enseignants
Les enseignants/professeurs seront au courant de votre handicap...	En tout temps - votre identification/diagnostic est écrit sur votre PEI, à côté de votre liste de mesures d'adaptation	Que si vous leur dites - sinon, ils seront au courant des mesures d'adaptation que vous recevez, mais non de leur raison
Les frais liés aux évaluations sont couverts par...	Le conseil scolaire (en raison d'une disponibilité limitée, plusieurs font demande pour des évaluations privées)	Vous (les fonds peuvent aussi provenir des assurances santé privées et du RAFO)
Les frais liés à la technologie d'assistance sont couverts par...	Le conseil scolaire par l'entremise d'une demande pour une somme liée à l'équipement spécialisé	Vous (à moins que vous soyez admissible à la bourse BEPH)

Source : Gouvernement de l'Ontario. 2023. Guide de ressources de transition.
<https://www.transitionresourceguide.ca/fr/renseignements-sur-les-services-daccessibilite/droits-et-responsabilites>.

À quoi s'attendre et comment s'y adapter? Vu du côté étudiant!

Ce à quoi il faut s'attendre

Structure moins rigoureuse...

- Les cours sont à horaires variables, donc les heures de réveil et de travail peuvent également varier.
- Les classes sont à effectifs accrus et les cours sont de longue durée, mais aussi moins uniformes, les intervalles entre les séances étant plus ou moins longs.

Reddition de comptes et surveillance moindres...

- Aucune mesure d'adaptation aux examens ne sera prise, à moins que vous n'en fassiez la demande dans les délais prescrits par le collège ou l'université.

Autonomie accrue et de nouvelles responsabilités...

- Votre plage de responsabilités, outre les études, va probablement s'élargir : gestion de vos appareils, prise de rendez-vous, tenue d'un budget et d'autres encore.

Comment s'y adapter

Veillez à bien vous organiser!

- Établissez un calendrier de vos travaux (devoirs, tests et examens)
- Gardez un œil sur vos rendez-vous à venir

Tissez des liens!

- Envoyez à vos professeurs et chargés de cours, dès la première semaine de cours, votre lettre de mesures d'adaptation.
- Profitez des heures de bureau de vos professeurs et chargés de cours
- Devenez membre d'un club de défense des droits des personnes handicapées
- Participez aux événements organisés par le bureau des services d'accessibilité

Tirez parti des ressources disponibles!

- Faites une demande de fonds
- Prenez rendez-vous avec un-e stratège en apprentissage
- Devenez membre d'un groupe d'étude
- Profitez des programmes de tutorat

Vue d'ensemble

Ce à quoi il faut s'attendre	Comment s'y adapter
Structure et routine moindres	• Créez, au jour le jour, votre d'exécution des tâches et des devoirs • Tenez une liste de votre équipement d'aide auditive (accessoires compris) • Étiquetez votre équipement d'aide auditive (accessoires compris) • Rangez vos affaires dans un endroit que vous n'oublierez pas
Autonomie accrue et nouvelles responsabilités	• Gardez trace de tous vos travaux à l'aide d'un agenda ou d'un calendrier • Demandez, dès que vous avez reçu les plans de cours, des adaptations pour tous vos examens

Reddition de comptes et surveillance moindres	• Gardez trace de tous vos travaux à l'aide d'un agenda ou d'un calendrier • Profitez des programmes de tutorat • Prenez rendez-vous avec un-e stratège en apprentissage
---	--

Liste de contrôle de la transition à l'enseignement postsecondaire

Avant d'entamer des études postsecondaires

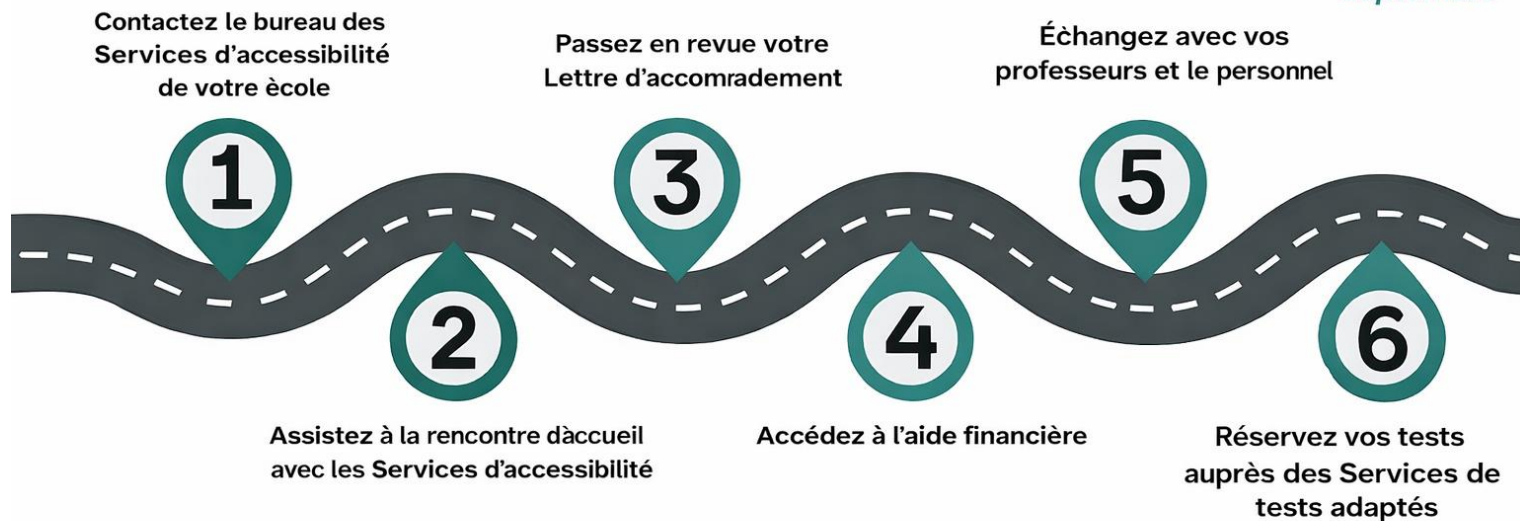
- ☐ Rassemblez les documents pertinents
- ☐ Prenez un rendez-vous d'accueil auprès des services d'accessibilité
- ☐ Faites-vous inscrire auprès du bureau
- ☐ Prenez possession de votre lettre de mesures d'adaptation

Votre première semaine de cours

- ☐ Envoyez à vos professeurs votre lettre de mesures d'adaptation
- ☐ Prenez rendez-vous avec vos professeurs pour discuter de vos adaptations et/ou du contenu du cours. Dans les deux cas, vous pourrez développer une solide relation de travail avec eux!
- ☐ Notez sur vos plans de cours les dates d'examen. Veillez à soumettre, dès le début du trimestre, votre demande d'adaptations aux examens, au risque de l'oublier par la suite! À l'université, il appartient aux étudiants de respecter les délais prescrits aux demandes, sinon aucune mesure ne sera prise ou mise en place. Cela dit, dans le cas où l'étudiant ne pourrait déposer sa demande dans les délais impartis, l'université prendrait en compte les circonstances exceptionnelles.

Route du succès

APRÈS L'ARRIVÉE AU
NIVEAU POSTSECONDAIRE
Septembre



AVANT L'ARRIVÉE AU
NIVEAU POSTSECONDAIRE
Juillet - Août

Se constituer son réseau de soutien à l'accessibilité

Vous trouverez ci-dessous, à titre d'exemple, des ressources que vous pouvez intégrer à votre réseau de soutien à l'accessibilité!

- *Qui dois-je contacter si mes appareils se cassent?*
 - Votre clinique locale de prothèses auditives et/ou votre fournisseur.
- *Qui dois-je contacter si mon professeur ne tient pas compte de mes besoins d'accès auditif?*
 - Votre conseillère ou conseiller en accessibilité!
- *Qui dois-je contacter pour accéder au financement?*
 - Bureau des services d'accessibilité
 - Association nationale des étudiant(e)s handicapé(e)s au niveau postsecondaire (NEADS)
 - RAFEO (Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario)
 - Le registraire de votre établissement pourrait également offrir des bourses aux étudiants handicapés.

- Où puis-je établir des liens avec des pairs sourds et malentendants?
 - Le bureau des services d'accessibilité de votre établissement peut avoir, à l'intention des étudiants handicapés, une liste des groupes de soutien entre pairs. Vous pouvez aussi devenir membre du [CHHA Young Adults Network](#), un réseau à but non lucratif, qui se compose de jeunes adultes âgés de 18 à 35 ans ayant une perte auditive à divers degrés et œuvrant au maintien des liens et à la sensibilisation aux questions relatives à la perte auditive.

